

Faire ses masters en Angleterre.

Par **Purtle**, le 19/04/2009 à 19:56

Bonjour à tous

Voilà, j'ai encore le temps mais je songe déjà aux masters que je pourrai faire et surtout, où les faire.

Contexte : je suis en licence de droit français classique, je rêve depuis toujours de travailler dans l'international mais avant tout de finir mes études à l'étranger.

Pour cela, j'aimerais, directement à l'issue de ma licence 3, intégrer une université anglosaxonne (Angleterre, Irlande, Australie... - l'idéal aurait été une université américaine, mais le montant de la note suffit à vous faire changer d'avis).

Quelques questions donc à ce sujet :

Puis-je être admise en tant que "postgraduate" dans une quelconque université anglo-saxonne avec une licence de droit français ?

S'il y a une quelconque équivalence à obtenir, comment s'y prendre ? (car je sais que le droit d'Europe continentale et le droit anglo-saxon sont très différents).

Je n'envisage pas de passer par une université française pour pouvoir obtenir un diplôme reconnu par le pays en question car j'aimerais travailler et vivre Outre-Manche/Atlantique : est-ce là un comportement kamikaze ? Y a-t-il moyen d'obtenir un double diplôme ?

Enfin, est-ce que quelqu'un a pu vivre cette expérience ? Les plus, les moins ?

Tout ça est encore très brouillon dans ma tête, et pose justement un tas de soucis aussi bien au niveau de l'organisation que du financement, donc je préfère m'y prendre un peu tôt.

Toutes vos remarques sont les bienvenues.

Merci d'avance !

Marine.

Par **doui**, le 19/04/2009 à 20:35

Salut,

Pour s'inscrire en post-graduate (LLM) pour un étudiant en droit français il faut un M1.

Le LLM ne te permet pas d'accéder aux professions réglementées (solicitor et barrister) anglaises.

Pour ça il te faut un LLB, diplôme undergraduate qui se prépare normalement en 3 ans. Certaines fac proposent un LLB accéléré en 2 ans pour des étudiants qui disposent déjà d'un diplôme ou un diplôme de droit étranger.

Après ça tu dois préparer le LPC (ou le BVC pour être barrister) en 1 an, puis décrocher un training contrat avec un cabinet, c'est un stage (rémunéré) qui dure 2 ans après quoi tu

deviens officiellement solicitor 

A la place du LLB, tu peux faire un GDL qui se prépare en 1 an. Normalement c'est un diplôme de "reconversion" pour des étudiants britanniques qui ont un undergraduate dans une autre discipline que le droit, mais c'est également ouvert aux titulaire d'un diplôme étranger sous réserve d'être accepté par l'autorité régulatrice de l'ordre des solicitor :

explication en V.O. :

"GDL entry requirements

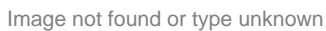
* A UK degree in any discipline, or an equivalent qualification

* Overseas graduates and mature non-graduates need to apply for a Certificate of Academic Standing from the Solicitors Regulation Authority (SRA) (for future solicitors) or Bar Standards Board (BSB) (for future barristers)"

<http://www.college-of-law.co.uk/prospects/requirements.html>

Enfin dernière possibilité, si tu poursuis ton cursus français jusqu'à l'obtention du CAPA, tu peux devenir solicitor en passant un examen professionnel ET en justifiant 2 ans de pratique professionnelle du droit anglais (en gros ça revient un peu comme le training contract).

:roll:

Si t'as rien compris ... c'est normal 

Par **Purtle**, le 19/04/2009 à 23:46

Sisi, j'ai malheureusement bien compris, je suis partie pour un bac + 12...

Ca marche un peu comme aux Etats-Unis où avant de pouvoir passer le "Bar exam" (ce qui permet de plaider devant les cours, barrister, solicitor, je ne fais pas encore très bien la

distinction...), il te faut d'abord 4 années d'études dans n'importe quelle discipline (même si généralement les étudiants prennent une discipline relative au droit), puis 3 années dans une "law school". EN OUTRE, avec leur histoire de droit fédéré, titulaire du "New York State Bar Examination" tu n'es pas assuré de pouvoir travailler en Californie par exemple, il faut justifier de quelques années d'expérience je crois.

Enfin tout ça concerne le métier d'avocat, et je suis plus intéressée par le droit public, relations entre Etats, blablabla. Je m'imagine plus travailler en relation avec la France, sorte de correspondance.

Je vais déjà essayer de mettre mes idées au clair - et de faire un loto.

Merci de m'avoir éclairée sur ce monde juridique sans pitié !

Par **doui**, le **20/04/2009** à **00:25**

Aux Etats-Unis tu peux théoriquement accéder au Bar exam (du moins des Etats de New York ou de Californie à ma connaissance) avec "seulement" un LLM ! Par contre après tu as très peu de chance de trouver un job avec juste un LLM.

En Angleterre il y a une formation initiale undergraduate, de 3 ans en droit par la voie classique, ou de 2 voir 1 an par reconversion.

Ensuite il y a un an de formation un peu plus professionnelle et enfin un stage de 2 ans où en fait tu travailles à temps plein donc en fait c'est pas si long que ça.

Mais en réalité, les (bons) étudiants sont recrutés par les cabinets très tôt et signent leur training contract dès la 2ème année de LLB ! ensuite souvent les cabinets prennent en charge le coût de la fin de leurs études !!

Donc sans vouloir te décourager, si tu débarques directement en GDL tu vas casquer plein

pot et t'es même pas sûre de trouver un training contract au bout Image not found or type unknown

Pour info et pour faire simple, le barrister est plutôt un avocat plaquant tandis que le solicitor est plutôt un avocat conseil.

Pour tes aspirations pro (relations internationales) ça va effectivement être très dur en tant qu'avocat, que ce soit en France ou dans un autre pays. Peut être vaut il mieux partir dans la

voie de la recherche (histoire de rester dans les cursus bac+12 Image not found or type unknown) comme ça au ;)

moins tu travailles sur ce que tu veux Image not found or type unknown et une fois que t'as fini de faire mumuse avec ta thèse tu as la possibilité d'avoir une équivalence pour entrer dans un CRFPA si tu ne trouves pas de poste de prof.

Sinon la voie la plus appropriée, ce sont les concours du Ministère des affaires étrangères (ou

de l'ENA), malheureusement très sélectifs.